

Bonjour à Toutes et Tous,

Le 8 septembre dernier se tenait une énième réunion sur la question des salaires dans la production audiovisuelle.

Si les salaires ne sont pas la seule question à résoudre dans l'audiovisuel – les conditions de travail étant également problématiques – il n'en reste pas moins que 15 % de revalorisation de l'ensemble des rémunérations seraient plus que bienvenus dans un contexte d'inflation galopante.

Pour que vous preniez la mesure de la détermination des producteurs à geler les rémunérations dans ce secteur, et ce depuis des années, nous vous adressons en pièce jointe le dernier compte rendu de cette réunion.

Les propositions sont clairement indécentes sauf, même s'il n'y a pas le compte, s'agissant des rémunérations des salarié.e.s permanents, où la revalorisation proposée, bien qu'insuffisante, est de 5 %, ce qui constituerait un « vrai » mieux pour des salarié.e.s délaissé.e.s depuis de longues années.

A l'inverse, considérer qu'un.e salarié.e précaire est un nanti dès lors qu'il perçoit plus de 1 000 € la semaine est clairement inacceptable. Sans même évoquer les conditions de travail dégradées.

L'enlèvement de cette négociation montre à quel point nous ne nous en sortirons pas sans une mobilisation massive de l'ensemble des professionne.le.s.

Bien entendu que les enjeux sont importants puisque derrière cette offensive de longue date sur nos **rémunérations**, ce qui est en jeu c'est la **liberté pour les producteurs d'adapter au cas par cas leurs coûts de production** et de restituer ainsi leurs marges auprès des diffuseurs.

Si le débat avait déjà commencé avec l'ensemble de la profession de nous mobiliser massivement pour obliger les producteurs à payer leur dette, l'urgence de l'inflation doit faire de cette question une priorité dans les semaines à venir. Ne doutons pas que nous ne ferons pas avancer ce dossier sans une implication réelle de Toutes et Tous.

A Paris, le 13 septembre 2022, le Conseil national.

P.S. : Pour un débat interactif entre nous et au-delà des adhérent.e.s, nous avons mis en place un Discord.

Un salon spécifique à la question des salaires dans la production audiovisuelle a été créé. Vous pouvez le rejoindre via le lien suivant : <https://discord.gg/JbTFvFMPWt>

Ou en scannant le QR Code ci-après :



En fonction de l'utilisation de ce nouvel outil, nous en ferons un outil privilégié pour l'ensemble des besoins syndicaux qui seront les vôtres.

SPIAC, la cgt

14/16, rue des Lilas, 75019, PARIS

Téléphone : 01 42 00 48 49 Mobile 07 69 06 04 28

Courriel : dg@spiac-cgt.org Site Web : www.spiac-cgt.org

Affilié à la Fédération Nationale du Spectacle et de l'Action Culturelle C.G.T.
Membre d'Euro-MEI BRUXELLES